

RYANAIR - Nouvelle politique Bagages (effective au 1er novembre)

A compter du 1er novembre 2018, les clients non-prioritaires souhaitant emporter un second bagage plus important (valise à roulettes /10 kg) devront régler la prestation "bagage en soute 10 kg" d'un montant de 8 €/£ si souscrit lors de la réservation initiale en ligne. Ce montant sera de 10 €/£ s'il la prestation est ajoutée en ligne après la réservation initiale, ou jusqu'à 40 minutes avant l'heure de décollage programmée. Le bagage de 10 kg doit être déposé au comptoir d'enregistrement des bagages avant d'entrer en zone de sécurité.

Merci de noter que cette nouvelle option est disponible à l'achat depuis le 1er septembre 2018 pour les voyages à compter du 1er novembre inclus.

Les clients non-prioritaires n'ayant pas ajouté de bagage à leur réservation pourront toujours prendre l'option "bagage 10 kg" au comptoir d'enregistrement de l'aéroport, moyennant 20€/£ ou à la porte d'embarquement pour 25 €/£

L'avantage principal de cette nouvelle disposition sera de réduire les retards de vols et de minimiser le prix des bagages en option. En outre, les clients auront la possibilité d'emballer plus de liquides dans leur valise de 10 kg et de se rendre à l'embarquement les mains libres. Nous avons aussi augmenté la taille du bagage à main gratuit de 43 %, de 35 x 20 x 20 cm à 40 x 20 x 25 cm.

FAQ:

Quelles sont les différences avec la précédente politique Bagages ?

Auparavant, tous les clients non-prioritaires pouvaient prendre 1 (petit) bagage à main en cabine et un plus volumineux (valise à roulettes) sans supplément de prix. Le plus gros bagage était enregistré et mis en soute gratuitement. Cela pouvait concerner jusqu'à 120 valises et leur enregistrement pouvait entraîner des retards de 25 minutes. A partir de novembre, les voyageurs non-prioritaires ne pourront prendre qu'un (petit) bagage à main gratuitement –et aucun autre bagage de cabine. Seuls les clients prioritaires pourront continuer de prendre deux bagages gratuits (un bagage à main + une valise en cabine)

Qu'en est-il des clients qui ont déjà réservé des vols avant le 1er septembre pour des vols à partir du 1er novembre ?

La nouvelle politique bagage s'appliquera pour tous les voyageurs à compter du 1er novembre inclus. Les clients non-prioritaires qui ont réservé leurs vols avant le 1er septembre (pour des vols du 1er novembre ou postérieurs) pourront soit régler l'option "embarquement prioritaire" à 8

€/£* ou une valise de 10 kg à 10 €/£*, soit annuler leur réservation qui leur sera remboursée en totalité. *(prix de l'option après réservation)

Que se passe-t-il si mon petit bagage ne rentre pas dans le calibre ?

Si le bagage à main gratuit d'un client non prioritaire ne rentre pas dans le calibre, il devra s'acquitter de frais d'enregistrement de bagages pour un montant de 25 €/£. Le bagage sera enregistré et placé en soute.

Où ranger le bagage à main à bord ?

Les bagages à main doivent tenir sous le siège placé devant vous.

Combien de valises peuvent-elles être prises en charge à bord ?

Environ 100 valises peuvent être placées dans les casiers supérieurs, ce qui facilitera beaucoup l'installation des passagers prioritaires.

Que se passe-t-il si plus de 100 clients veulent acheter l'option Embarquement Prioritaire ?

C'est impossible. L'option est limitée à 95 clients par vol (sur 189 passagers)

Qu'en est-il des bébés ? Les parents peuvent-ils toujours emporter un sac à langer ?

Oui, un petit (5kg) sac à langer peut aussi être embarqué gratuitement par les clients voyageant avec un nourrisson. (Enfant de moins de 2 ans)

Qu'en est-il des clients ayant des dérogations pour du matériel médical ?

Le matériel médical peut toujours être pris à bord gratuitement sous réserve d'une autorisation préalable de notre équipe d'assistance spéciale